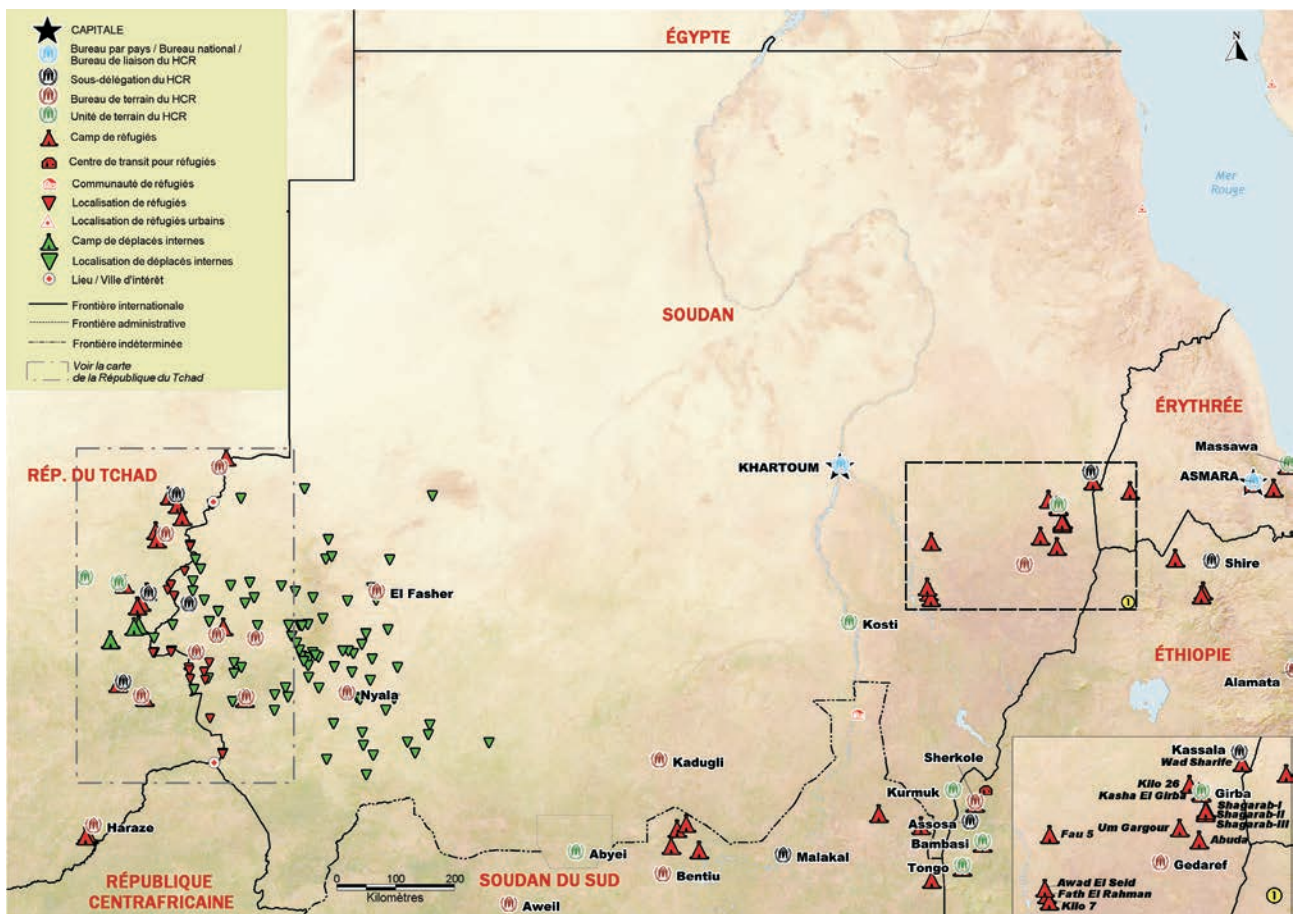


SOUDAN



Faits marquants

- Quelque 38 000 Soudanais du Sud ont regagné leur pays en 2011. Le HCR a suivi leur protection, leur a fourni des vivres, de l'eau et des abris et a mis des services de transport spéciaux à la disposition des personnes qui avaient des besoins particuliers.
- À Khartoum comme à Juba, le HCR a prodigué des conseils sur les nouvelles lois régissant la nationalité. Son objectif était de réduire le risque d'apatridie pour les Sud-Soudanais demeurés au Soudan et de garantir des procédures équitables de délivrance de papiers pour les Soudanais vivant au Soudan du Sud, après l'indépendance de ce pays. Le Haut Commissariat a aidé les services de l'état civil des deux pays à appliquer des procédures équitables de délivrance de documents et a formé, en coopération avec le PNUD, des prestataires d'aide juridique chargés de dispenser aux Sud-Soudanais des conseils sur leur statut en matière de nationalité.
- L'Organisation a mis en place un dispositif efficace de suivi de la situation dans les prisons au Soudan oriental. Par ses interventions énergiques, elle a persuadé les autorités locales de permettre une plus grande représentation juridique des réfugiés et des demandeurs d'asile détenus.
- Le HCR, qui entendait allouer des terres irriguées et accorder des prêts à la production vivrière aux réfugiés accueillis au Soudan oriental, a dépassé ses cibles : 950 ménages et 1 200 agriculteurs en ont respectivement bénéficié, au lieu des 900 prévus pour les deux activités.
- Au Darfour, le HCR a amélioré la protection des déplacés internes grâce à une présence étendue et à la vérification du

caractère volontaire des retours. Il a également assuré des formations professionnelles pour aider des jeunes à monter leur entreprise. La prise en charge des frais de scolarité, la distribution d'uniformes et les autres formes d'aide accordées aux familles vulnérables ont permis d'accroître le taux de scolarisation des réfugiés, qui a atteint 100 pour cent dans la région.

Environnement opérationnel

2011 a été une année historique pour le Soudan et le Sud-Soudan, cette région accédant au rang de nation le 9 juillet, en application des résultats du référendum organisé en janvier. En août 2011, la loi soudanaise sur la nationalité a fait l'objet d'amendements entraînant la perte automatique de la nationalité pour les Sud-Soudanais, qui ne disposaient d'aucune procédure pour faire appel ou régulariser leur état civil. De ce fait, 500 000 Soudanais résidant à Khartoum ont été exposés à un risque d'apatridie.

Si le référendum s'est déroulé dans le calme, l'absence d'accord entre le Soudan et le Soudan du Sud sur des questions en suspens en rapport avec l'Accord de paix global, telles que le partage des ressources pétrolières et la démarcation de la frontière, a entraîné des violences au deuxième semestre 2011. Le conflit qui a éclaté dans la région contestée de l'Abyei en mai a chassé jusqu'à 110 000 personnes au Soudan du Sud. Ces violences ont été suivies d'affrontements au Kordofan méridional en juin et dans le Nil bleu en septembre, provoquant l'exode de 60 000 personnes au Soudan du Sud, de 35 000 personnes à Khartoum et d'un nombre comparable de gens en

Éthiopie. L'accès des organisations humanitaires aux États du Kordofan méridional et du Nil bleu s'est considérablement restreint au cours de l'année 2011, de sorte qu'il a été difficile de protéger et d'aider les populations touchées.

Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile expulsés par les autorités à Khartoum et au Soudan oriental a fortement augmenté. Le nombre d'expulsions est passé de 15 en 2010 à 400 à Khartoum et 77 personnes ont été expulsées du Soudan oriental en 2011. Le HCR a empêché un certain nombre d'expulsions grâce au plaidoyer en faveur des réfugiés, en surveillant la situation dans les prisons et en assurant une représentation juridique dans les tribunaux. La sécheresse qui a sévi en Afrique orientale et dans la Corne a également touché le Soudan oriental, entravant les activités de subsistance et le développement.

Les violents affrontements qui ont eu lieu au Darfour, ainsi que les restrictions gouvernementales limitant l'accès à cette région, ont gravement réduit l'espace humanitaire. Le climat d'insécurité engendré par l'assassinat d'un important dirigeant politique a également contribué à l'instabilité de l'environnement opérationnel. Quelque 1,9 million de personnes étaient toujours déplacées au Darfour.

Les populations civiles ont continué à souffrir des attaques lancés par l'Armée de résistance du Seigneur au Soudan du Sud,

où l'on dénombrait toujours 70 000 déplacés internes. Les affrontements inter et intratribaux au Soudan du Sud, principalement dus à des razzias de bétail et à des conflits au sujet des droits de pâturage, droits d'avoir accès à la terre et droits d'accès à l'eau potable, ont également été des facteurs de déplacement interne.

Réalisations et impact

Objectifs et cibles prioritaires

L'objectif principal du HCR était d'aider les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de protection des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes. Le Haut Commissariat est également intervenu directement auprès des personnes relevant de sa compétence, en les protégeant au lendemain des violences qui ont suivi l'indépendance du Soudan du Sud et en les aidant à regagner leur localité d'origine dans ce pays. En coopération avec l'Administration sud-soudanaise, le HCR a amélioré les procédures d'enregistrement et l'accès aux documents d'état civil, tout en aidant les organismes locaux à se doter de moyens plus solides pour apporter une assistance, suivre les conditions de protection et offrir des conseils

Personnes relevant de la compétence du HCR au Soudan

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Érythrée	100 500	68 900	51	46
	Tchad	8 000	8 000	56	58
	Éthiopie	4 400	500	48	26
	Pays divers	500	110	44	-
Apparentés réfugiés	Tchad	23 900	4 800	50	-
	Rép. centrafricaine	2 100	-	52	-
Demandeurs d'asile	Éthiopie	3 300	50	50	-
	Érythrée	2 500	30	49	-
	RDC	700	700	45	47
	Somalie	100	-	50	-
	Pays divers	340	90	37	-
Déplacés internes	Soudan	2 339 500	2 339 500	50	-
Apparentés déplacés	Soudan	83 100	-	50	-
Déplacés de retour	Soudan	279 300	279 300	50	-
Réfugiés rapatriés	Tchad	30 900	14 700	-	-
	Libye	17 800	17 800	-	-
	Ouganda	800	800	-	-
	Pays divers	600	500	-	-
Total		2 898 340	2 735 780		

Personnes relevant de la compétence du HCR au Soudan du Sud (depuis juillet 2011)

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	76 800	76 800	45	63
	RDC	22 200	17 100	51	52
	Éthiopie	5 000	5 000	-	-
	Rép. centrafricaine	1 000	1 000	51	51
Demandeurs d'asile	Pays divers	90	-	-	-
Déplacés internes	Soudan du Sud	350 500	105 100	-	-
Apparentés déplacés	Soudan du Sud	209 700	62 900	-	-
Réfugiés rapatriés¹	Ouganda	900	900	55	53
	Pays divers	20	20	55	53
Total		666 210	268 820		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés sud-soudanais rapatriés, soit 920 personnes.

Rapatriés sud-soudanais en provenance du Darfour, peu après leur arrivée en bus dans les environs d'Aweil, dans l'État du Bhar El-Ghazal septentrional.

juridiques aux personnes relevant de sa compétence. Un autre objectif de toute première importance pour le HCR consistait à apporter des solutions durables par le biais de l'autosuffisance, du rapatriement librement consenti et de la réinstallation.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a mis ses compétences techniques à la disposition des autorités pour faciliter la rédaction des lois sur la nationalité et l'application de la réglementation. Grâce à la formation dispensée aux juristes et aux fonctionnaires gouvernementaux, la loi sud-soudanaise sur la nationalité a été largement conforme aux normes internationales. Le HCR a également coopéré avec des prestataires d'aide juridique à Kassala, à Khartoum et au Darfour au travers des réseaux d'assistance juridique du PNUD. Au nombre des activités entreprises dans ce cadre, citons des sessions de formation sur le droit de la nationalité et sur ses implications, organisées à l'intention d'auxiliaires juridiques, qui ont contribué au renforcement des lois et des politiques relatives aux réfugiés, déplacés internes et demandeurs d'asile.
- Le nombre d'expulsions a augmenté au Soudan oriental, où 77 cas de refoulement, touchant des réfugiés et des demandeurs d'asile érythréens et éthiopiens, ont été signalés. Le HCR a aidé à réduire le nombre d'expulsions en menant une action de sensibilisation auprès des autorités gouvernementales, des juges, des procureurs et de la police. Il a également fourni des articles essentiels à la prison de Kassala : en contrepartie, le personnel du HCR a été autorisé à rendre visite aux réfugiés et aux demandeurs d'asile détenus.

Procédures de protection équitables

- Tout au long de l'année 2011, le HCR a mené une action auprès des déplacés internes et des réfugiés qui risquaient de devenir apatrides au Soudan oriental, en les informant des procédures d'enregistrement des naissances. Plus de 8 000 enfants déplacés à l'intérieur du pays et un millier d'enfants réfugiés ont reçu des certificats de naissance. En outre, le HCR s'est employé à renforcer les capacités de son homologue gouvernemental, le Commissaire aux réfugiés (COR), de sorte qu'il puisse se charger de la détermination du statut de réfugié. Le HCR a également appuyé l'enregistrement des déplacés internes au Soudan du Sud, mené par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et les autorités. Ceci a amélioré la collecte des données et l'échange des informations. Grâce à un suivi systématique, assuré sur le terrain dans toutes les zones de déplacement, la fourniture de l'aide aux déplacés a été systématique et efficace.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Dans l'Est, l'Organisation a apporté d'importantes améliorations à son centre pour mineurs non accompagnés, construisant des maisons, des salles de bain et un mur d'enceinte. Ce mur a renforcé la sécurité des enfants et réduit le risque d'enlèvement par des trafiquants. Les mineurs accueillis au centre ont reçu trois repas par jour, des moustiquaires, des couvertures et des services de soutien. Le HCR a enregistré 824 mineurs non accompagnés parmi les individus réfugiés ou déplacés au Soudan oriental.
- Au Darfour, le HCR a accordé la priorité à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste, renforçant les mécanismes d'orientation et de prise en charge, ouvrant des centres pour les femmes et organisant des séances de sensibilisation dans



25 camps. Au Darfour-Sud, les activités ont été menées en coopération avec le ministère des Affaires sociales. Par ailleurs, 180 femmes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus qui leur ont permis de renforcer leur autosuffisance et ont minimisé les risques d'exploitation.

Besoins et services essentiels

- Les indicateurs sanitaires relatifs aux réfugiés et aux demandeurs d'asile se sont améliorés en 2011 dans l'est du pays, grâce aux efforts conjointement déployés par le HCR, le ministère de la Santé et leurs partenaires dans le cadre de programmes de lutte contre le paludisme et la tuberculose, de campagnes de vaccination et de distributions de médicaments antipaludiques. Le taux de mortalité brut est passé de 0,4 à 0,1 pour mille par mois et le taux de mortalité infantile est passé de 28,7 à 12,9 pour mille. Le taux de mortalité néonatale a également été réduit, passant de 4,7 à 1,2 décès pour 100 000 naissances vivantes par mois.
- À Khartoum, le HCR a fourni 2 700 trousseaux de fournitures scolaires et 5 800 manuels scolaires à 2 700 enfants, ce qui a entraîné une hausse des taux de scolarisation en 2011. Dans l'Est, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont bénéficié de la construction de 41 classes supplémentaires, de cinq écoles maternelles et de deux nouvelles écoles secondaires, ainsi que du recrutement de neuf enseignants. De ce fait, 1 000 enfants de plus ont été scolarisés, soit une hausse de 6 pour cent, en 2011. En outre, le HCR a pu augmenter sensiblement le nombre de bourses, de sorte que 500 élèves ont bénéficié d'une aide financière.
- L'approvisionnement en eau des camps d'Umgargur et de Girba, situés dans l'est du pays, a été jugé inférieur aux normes acceptables au début de l'année 2011 ; en conséquence, le HCR a construit des puits artésiens supplémentaires, ainsi que des citernes surélevées, et prolongé les canalisations jusqu'à de nouveaux points d'eau.
- Le HCR a participé aux efforts interorganisations destinés à venir en aide aux personnes qui regagnaient le Soudan du Sud, fournissant des bâches en plastique et des articles non alimentaires, dont des couvertures, du savon, des moustiquaires, des fourneaux et des protections périodiques. Il a également offert un accompagnement psychosocial aux populations de retour et aux déplacés internes.
- À l'ouest du Darfour, les personnes qui avaient des besoins spécifiques ont été soutenues. Par exemple, des personnes âgées, déplacées à l'intérieur du pays ou revenues dans leur localité d'origine ont bénéficié d'un certain nombre d'activités génératrices de revenus et d'activités de gestion communautaire dans 18 centres sociaux. Ce projet a ciblé 4 200 individus. Des unités ophtalmologiques mobiles ont prodigué des soins à 10 800 personnes au nord du Darfour et au Darfour-Ouest.

Autogestion et participation communautaires

- Le HCR a appuyé la stratégie pluriannuelle destinée à renforcer l'autosuffisance et les moyens de subsistance des réfugiés accueillis dans l'est du pays, ainsi que des personnes déplacées au Darfour. Dans l'Est, le Haut Commissariat a dispensé des cours d'alphabétisation et de calcul élémentaire et mis en œuvre des projets de microcrédit. Il a également assuré des formations à la gestion des petites entreprises, des formations professionnelles pour les jeunes et des cours de soins vétérinaires pour les réfugiés qui possédaient des animaux d'élevage. En outre, le HCR a accordé des prêts aux agriculteurs pour faciliter la production vivrière et leur a distribué des semences.
- En ce qui concerne la production vivrière, 950 ménages au lieu des 900 prévus ont pu exploiter des terres irriguées et ont reçu des prêts à la production vivrière. Au Darfour, le HCR a offert une formation professionnelle à 2 800 individus, distribué des outils et semences à 2 000 ménages et construit trois moulins dans deux sites de retour. Ces efforts ont permis à ces individus et à leurs familles de renforcer leur autosuffisance.
- Le HCR a déployé des efforts considérables pour atténuer l'impact environnemental du déplacement en offrant des sources d'énergie alternative. Il a dépassé ses cibles en matière d'éducation à la protection de l'environnement, touchant 1 600 individus au Soudan oriental. De plus, le HCR a planté des arbrisseaux sur 1 400 hectares et formé les réfugiés à la fabrication de fourneaux en argile afin de réduire la consommation de bois de chauffe.

Solutions durables

- Le HCR s'est attaché en premier lieu à renforcer l'autosuffisance des réfugiés exilés de longue date au Soudan oriental, en mettant des terres à leur disposition, en accordant des prêts pour la production vivrière, en distribuant des semences, en exécutant des projets de microcrédit et en assurant des cours d'alphabétisation et de calcul, ainsi que des formations professionnelles. L'Organisation a lancé l'Initiative pour des solutions transitoires en octobre, afin de faciliter la mise en place de solutions durables pour les personnes réfugiées dans l'Est par des projets d'intégration sur place incluant la population d'accueil. De surcroît, elle a élaboré une stratégie prévoyant la réinstallation de 10 000 réfugiés sur une période de trois ans, débutant en 2012.
- Quelque 110 000 Sud-Soudanais résidant à Khartoum et désireux de regagner le Soudan du Sud ont été enregistrés par le HCR, qui a également répondu rapidement à l'afflux d'un nombre important de déplacés internes dans les provinces du Nil blanc, du Kordofan méridional et de l'Abyei, en fournissant des articles non alimentaires et des vivres aux personnes dans le besoin. Le Haut Commissariat a contribué aux efforts interorganisations destinés à faciliter le retour de 38 000 personnes au Soudan du Sud depuis la station d'étape de Kosti, située dans l'État du Nil blanc, en offrant de l'eau, des vivres et un hébergement, et assurant le suivi de la protection, ainsi que des services de police de proximité.

Relations extérieures

- Le HCR a consolidé ses liens avec des acteurs extérieurs, en menant une action de sensibilisation auprès des autorités locales et centrales, ainsi qu'auprès des organisations d'aide au développement, et en entretenant un dialogue avec ces

intervenants. Dans l'Est, le Haut Commissariat a associé des donateurs à la recherche de solutions durables pour les réfugiés et mobilisé des ressources pour le programme de solutions viables conjointement entrepris avec le PNUD. Logistique et appui opérationnel

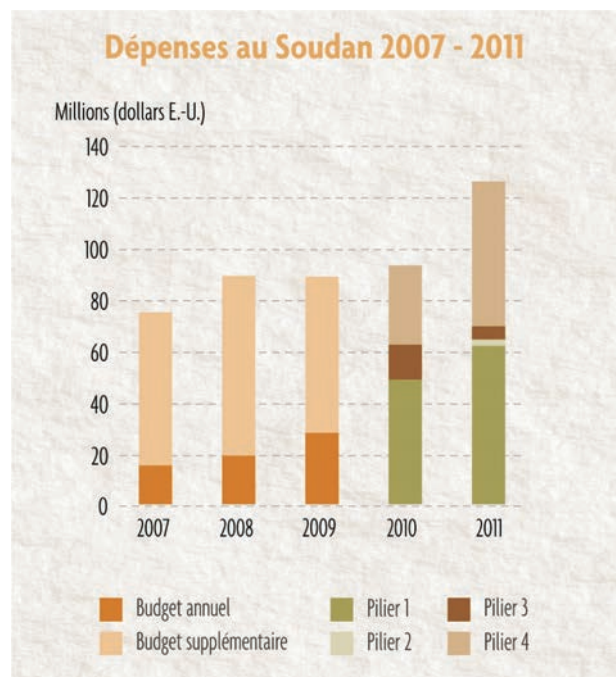
- Un dispositif logistique et à un système d'approvisionnement fonctionnant sans à-coups ont permis l'exécution des activités en 2011, notamment la distribution d'articles non alimentaires aux déplacés internes qui fuyaient le Kordofan méridional et l'Abyei et qui se retrouvaient bloqués, ainsi que le suivi de la protection.

Contraintes

Le HCR n'a pas pu mettre en œuvre des activités prévues dans certaines régions du Soudan et du Soudan du Sud en raison de l'insécurité. Dans l'Est, le Gouvernement a émis des objections contre l'intégration des réfugiés sur place, au motif que cela pourrait avoir de graves répercussions sur l'emploi et sur l'accès à l'enseignement. Au Darfour, les conflits fonciers non résolus et la présence d'éléments armés dans les zones rurales sont demeurés des obstacles de taille à la mise en place de solutions durables. Au Soudan du Sud, les très grandes distances, associées au délabrement du réseau routier, ont été parmi les principales contraintes, posant des problèmes logistiques considérables. En outre, l'absence de système judiciaire fonctionnant avec efficacité et véritablement indépendant, ainsi que le manque d'organisations humanitaires sur le terrain, ont eu une incidence négative sur les capacités dans les localités reculées.

Informations financières

Les dépenses au Soudan ont fortement augmenté en 2011. Les donateurs ont répondu de manière positive à l'Appel pour l'intervention d'urgence au Soudan, lancé en février 2011. Le HCR a exécuté des activités supplémentaires au cours de l'année pour faire face aux mouvements des déplacés internes à Khartoum, ainsi que dans les trois zones visées par des protocoles et au Soudan du Sud. Au Soudan oriental, des ressources supplémentaires ont été débloquées pour répondre à des besoins spécifiques dans les secteurs de la santé et de la



nutrition, ainsi que pour faciliter l'accès des jeunes à des activités sportives et récréatives. Les activités en rapport avec l'autosuffisance, l'éducation et la formation professionnelle des réfugiés au Soudan oriental ont bénéficié de contributions affectées, pluriannuelles.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	28
□ Effectifs totaux	700
Internationaux	138
Nationaux	458
JEA	8
VNU	96

Jusqu'en juillet 2011, la structure opérationnelle du HCR était composée de cinq centres, situés au Sud-Soudan, au Darfour, au Soudan oriental, à Khartoum et dans les trois zones visées par des protocoles. Après l'indépendance du Sud-Soudan, l'opération s'est scindée en deux opérations distinctes : la délégation au Soudan est demeurée à Khartoum, tandis qu'une nouvelle délégation en poste à Juba était chargée de gérer les opérations au Soudan du Sud. Dans les dix États du Soudan du Sud, le HCR a implanté des bureaux semi-autonomes ayant des liens très solides avec les Commissaires aux réfugiés de chaque État et les gouverneurs.

Les équipes et bureaux du HCR ont été placés stratégiquement, le long des grands axes empruntés par les réfugiés, les populations de retour et les déplacés internes. Des préparatifs ont été entrepris en vue de décentraliser la sous-délégation de Kassala dans l'Est, afin de rapprocher les équipes de la population réfugiée. De nouveaux bureaux ont été ouverts dans les zones visées par des protocoles en 2011 mais le personnel a été évacué pour des raisons de sécurité à deux reprises, une fois à la fin du premier semestre et une deuxième fois plus tard dans l'année.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a participé aux activités des équipes de coordination onusiennes, travaillant en étroite collaboration avec des institutions et des partenaires des Nations Unies pour offrir protection et assistance. En 2011, le HCR s'est préparé à assumer la responsabilité du secteur des articles non alimentaires/abris au Soudan en 2012, y compris la gestion de la chaîne commune d'acheminement de l'aide humanitaire. Il a continué à diriger le module de protection et à codiriger le secteur du retour et de la réintégration avec l'OIM. Des accords ont été conclus avec 64 partenaires, dont des organismes gouvernementaux, des ONG nationales et des ONG internationales.

Au Soudan, le Commissaire aux réfugiés est demeuré le principal interlocuteur gouvernemental pour les questions en rapport avec les réfugiés. Par ailleurs, le HCR a conclu des accords avec trois nouveaux partenaires à Khartoum afin de faciliter l'inscription à l'état civil et les mouvements de retour en train des Sud-Soudanais au Soudan du Sud. Il a également forgé un partenariat avec le PNUD pour dispenser une formation sur les lois en matière de nationalité et la prévention de l'apatridie à des auxiliaires juridiques. Au Soudan oriental, le HCR, le Gouvernement, le PNUD et la Banque mondiale ont commencé à exécuter des activités dans trois camps sélectionnés au titre de la Stratégie pour des solutions transitoires.

Évaluation générale

In 2011, le HCR et le Gouvernement de Khartoum ont travaillé sur la législation régissant les questions de nationalité afin de réduire le risque d'apatridie auquel étaient exposés les Sud-Soudanais qui résidaient au Soudan. Malgré les efforts de sensibilisation, l'absence de procédures pour déterminer la nationalité a continué à poser un problème.

L'Organisation s'est consacrée en premier lieu à la recherche de solutions durables pour toutes les personnes relevant de sa compétence, renforçant sa capacité de réinstallation et facilitant le retour volontaire de 38 000 déplacés internes qui provenaient du Soudan et se dirigeaient vers le Soudan du Sud. Néanmoins, dans la région du Darfour, l'insécurité qui persistait dans les zones rurales, le manque d'accès à la terre et les changements intervenus dans les moyens d'existence du fait de l'urbanisation ont entravé la recherche de solutions durables pour un grand nombre de réfugiés et de déplacés internes.

En dépit des efforts déployés pour atténuer l'impact des populations déplacées sur le milieu naturel, la communauté réfugiée et la communauté d'accueil ont toutes deux subi les effets de la dégradation de l'environnement au Soudan oriental en 2011. Il est donc impératif que le HCR continue d'investir dans des solutions de remplacement pour l'énergie.

L'Organisation a renforcé son programme de protection de l'enfance concernant les déplacés internes au Soudan du Sud, en augmentant le nombre de collaborateurs chargés de la protection des enfants et en développant ses partenariats avec Save the Children et l'UNICEF.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commissaire aux réfugiés (COR), Gouvernement local de l'État de Gedaref, Ministère de l'Assistance sociale (Nyala), Ministère des Affaires sociales, Services d'orientation des réfugiés (RCS-COR)

ONG : Africa Humanitarian Action, Agence de développement et de secours adventiste, Alshroog Development and Rehabilitation Organization, American Refugee Committee, Association de coopération et de recherche pour le développement (ACORD), Association of Christian Resource Organization for South Sudan, Centre El Sharq, Child Development Foundation, Commission sud-soudanaise contre le sida, Commission sud-soudanaise de recensement, de statistique et d'évaluation, Commission sud-soudanaise des droits de l'homme, Concern Worldwide, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Croissant-Rouge soudanais, El Sugya, Fondation Terre des Hommes, Forest National Corporation, German Development Services, Global Health Foundation, Help Age International, HI/Atlas Logistique, Human Appeal International, International Relief and Development - E.-U., INTERSOS, Intra Health International, Japan Emergency NGOs, Japan International Volunteer Centre, National Organization for Care and Development, Partner Aid International, Peace Winds Japan, Samaritan's Purse, Save the Children - (Suède), Sudan Health Association, Sudan Open Learning Unit, Triangle International, Vision mondiale (International), War Child Canada

Autres : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, OIM, ONU-Habitat, Union internationale pour la conservation de la nature

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Commission d'aide humanitaire, Commission sud-soudanaise pour les secours et la réhabilitation

ONG : International Medical Corps, Medair

Autres : Agence suédoise de services de secours, BCAF, CICR, FAO, FNUAP, MINUS, MINUAD, OMS, ONUDI, PAM, PNUD, VNU, Service de la lutte antimines, UA, UNICEF, UNJLC

| Besoins non satisfaits |

- La capacité du HCR à s'acquitter de son mandat dans le domaine de l'apatridie a été réduite en 2011, les fonds nécessaires au recrutement de spécialistes de cette question faisant défaut. Ceci a restreint la capacité de l'Organisation, concernant la mise en œuvre de projets d'enregistrement des naissances et de programmes d'aide juridique.
- Le HCR n'a pu proposer d'activités de renforcement des moyens d'existence à 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile résidant à Khartoum, en raison de l'insuffisance des ressources en 2011. Du fait du grave sous-financement de ces activités, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont eu moins de possibilités de trouver un emploi et de parvenir à une autosuffisance durable.
- Le rapport élèves/livres est demeuré élevé (5/1) dans les écoles primaires du Soudan oriental, faute de fonds pour financer l'achat de fournitures scolaires. Le nombre d'élèves par enseignant est également resté élevé (70/1) en 2011, les ressources limitées ne permettant pas de recruter le nombre requis d'enseignants supplémentaires.
- Au Soudan oriental, les fonds restreints ont limité l'accès des réfugiés au microcrédit et à la formation professionnelle. Par conséquent, un grand nombre de réfugiés n'ont pu atteindre un niveau d'autonomie suffisant en 2011.
- Au Soudan du Sud, le volume d'eau mis à la disposition des réfugiés a été limité à 10 litres par personne et par jour (soit la moitié du volume minimal) dans les zones d'installation de Makpandu, Ezo, Lasu et Gorom, et à huit litres par personne et par jour sur les sites de Jaman et de Doro, dans l'État du Haut-Nil.
- Faute de fonds, moins de 10 pour cent des familles vulnérables ayant quitté le Soudan pour rentrer au Soudan du Sud ont reçu des abris provisoires.
- Au Darfour, 18 pour cent seulement des déplacés internes ont bénéficié d'une aide à la production vivrière en raison du manque de fonds, ce qui a entravé leurs efforts pour parvenir à l'autosuffisance.

Budget, revenus et dépenses au Soudan¹ | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	101 634 350	6 751 513	7 977 786	122 766 529	239 130 178
Revenus issus des contributions	57 530 310	992 091	2 082 636	43 170 742	103 775 779
Autres fonds disponibles	5 971 990	1 433 606	3 086 982	13 870 948	24 363 526
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	63 502 300	2 425 697	5 169 618	57 041 690	128 139 305

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	0	73 224	0	139 224	212 448
Cadre juridique national	211 689	73 224	81 743	0	366 656
Cadre administratif national	291 774	0	81 743	139 613	513 130
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	827 968	827 968
Politiques de migrations nationales et régionales	192 250	0	0	0	192 250
Prévention du déplacement	384 070	0	168 288	1 874 476	2 426 834
Prévention de l'apatridie	21 120	333 721	0	132 246	487 087
Coopération avec les partenaires	968 916	73 224	81 743	882 863	2 006 746
Politiques de développement national	0	0	81 743	139 224	220 967
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	81 743	97 673	179 416
Non-refoulement	407 076	0	0	0	407 076
Protection de l'environnement	1 525 929	0	0	139 224	1 665 153
Gestion renforcée des urgences	0	365	0	253 585	253 950
Sous-total	4 002 824	553 757	577 004	4 626 097	9 759 682

Procédures de protection équitables

Conditions d'accueil	322 489	245	245 230	0	567 964
Enregistrement et établissement de profils	760 274	0	0	1 160 456	1 920 730
Accès aux procédures d'asile	885 473	0	0	0	885 473
Définitions du réfugié et de l'apatride	35 921	0	0	0	35 921
Détermination de statut juste et efficace	1 342 185	0	1 485	0	1 343 670
Regroupement familial	263 917	0	0	0	263 917
Documents individuels	753 312	176 863	283 551	179 525	1 393 251
Documents d'état civil	228 256	343 563	0	1 763 370	2 335 189
Sous-total	4 591 827	520 671	530 266	3 103 351	8 746 115

¹ Les activités au Soudan du Sud seront rapportées séparément à partir de 2012.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>					
Impact sur les communautés hôtes	177 220	0	131 667	3 180 033	3 488 920
Effets du conflit armé	243 024	0	0	232 027	475 051
Application de la loi	546 183	0	122 615	486 968	1 155 766
Gestion de la sécurité communautaire	89 576	0	0	4 727	94 303
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	549 069	0	122 615	827 602	1 499 286
Protection des enfants	668 996	0	122 615	472 010	1 263 621
Liberté de mouvement	165 225	0	0	0	165 225
Détention non arbitraire	355 154	0	565	162 428	518 147
Accès aux solutions juridiques	118 606	0	0	594 324	712 930
Participation politique	0	0	0	232 026	232 026
Sous-total	2 913 053	0	500 077	6 192 145	9 605 275
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>					
Sécurité alimentaire	225 222	0	98 092	97 457	420 771
Nutrition	826 898	0	0	318 015	1 144 913
Eau	755 650	0	0	181 639	937 289
Abris et autres infrastructures	8 739 692	0	287 521	4 955 292	13 982 505
Articles ménagers et hygiène de base	943 335	0	0	1 831 816	2 775 151
Soins de santé primaire	2 753 895	0	0	300 090	3 053 985
VIH et sida	513 474	0	135 381	589 409	1 238 264
Éducation	1 671 048	0	293 144	480 791	2 444 983
Services d'assainissement	775 746	0	0	176 232	951 978
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	488 257	0	98 092	1 377 692	1 964 041
Sous-total	17 693 217	0	912 230	10 308 433	28 913 880
<i>Autogestion et participation communautaires</i>					
Évaluation participative	658 645	0	245 230	1 443 799	2 347 674
Autogestion communautaire	791 141	0	0	1 130 532	1 921 673
Gestion et coordination des camps	420 504	0	0	400 083	820 587
Autosuffisance et moyens d'existence	3 358 514	0	353 583	2 335 694	6 047 791
Sous-total	5 228 804	0	598 813	5 310 108	11 137 725
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions durables	211 059	0	0	698 372	909 431
Retour volontaire	1 213 873	0	257 721	1 261 984	2 733 578
Réhabilitation et réintégration	166	0	245 337	1 090 189	1 335 692
Réinstallation	667 118	0	0	9 135	676 253
Intégration locale	721 192	0	0	326 573	1 047 765
Réduction des cas d'apatridie	0	0	0	46 942	46 942
Sous-total	2 813 408	0	503 058	3 433 195	6 749 661
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	247 567	0	0	384 469	632 036
Mobilisation des ressources	513 459	146 448	245 230	243 643	1 148 780
Partenariat	247 567	0	245 230	243 643	736 440
Information	663 328	146 448	0	249 083	1 058 859
Sous-total	1 671 921	292 896	490 460	1 120 838	3 576 115
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	9 991 127	237 067	604 623	8 378 338	19 211 155
Gestion et coordination des programmes	4 240 889	611 004	215 313	3 166 805	8 234 011
Sous-total	14 232 016	848 071	819 936	11 545 143	27 445 166
Autres objectifs	3 054	0	0	0	3 054
Solde des versements aux partenaires d'exécution	9 348 415	210 302	237 775	11 402 378	21 198 870
Total	62 498 539	2 425 697	5 169 619	57 041 688	127 135 543